

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : MATERNELLE CALADE SAINT ROCH	DATE : 3/11/2020
Adresse : 1, Route du Chemin Neuf – 06410 BIOT	

PARTICIPANTS :

Directrice : Mme DELAÎTRE Fabienne (Classe 5 : PS).

Enseignantes : Mme NEGRO Florence (Classe 1 : PS/MS), Mme MONTENON Florence (Classe 2 : MS) excusée, Mme BARBAUD Audrey et Mme DARDAILLON Nina (Classe 3 : GS), Mme MURIALDO Nathalie (Classe 4 : GS).

Adjoint à l'éducation : M. BIJAOUI Georges.

Adjoint à l'enfance et à la jeunesse : Mme PAVAN Laura.

Représentants des Parents d'Elèves : Mme COMINI, M. LECHAT, Mme CAMUS, Mme FAURE, Mme SIMON, Mr GARNIER, Mme ROS, Mme MIGUET

Référente du périscolaire sur les écoles du village : Mme DUPUIS Anaïs

ORDRE DU JOUR :

Présentation des membres du Conseil

Élections des parents d'élèves

Effectifs 2020/2021

Approbation du règlement intérieur de l'école

Sécurité

Point sur le projet d'école et informations sur les actions pédagogiques de l'année

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Elections des parents d'élèves :

Nombre d'inscrits : 236

Nombre de votants : 135 Parents élus : 5 sièges et 5 suppléants

Taux de participation : 57.2 % (an dernier 63.49 %)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CANESSA Marine	LECHAT Hervé
CAMUS Aude	GARNIER Nicolas
COMINI Natacha	ACHARD Séverine
MAINE-MIGUET Florence	FAURE Jennifer
SIMON Clémence	ROS Françoise

Merci encore à l'équipe de parents élus pour l'organisation des élections cette année.

Cette année, le vote a eu lieu exclusivement par correspondance (possibilité donnée par l'Arrêté du 19 août 2019 – article 1 et voté l'an dernier au conseil d'école).

Effectifs 2020-2021 :

Classe 1 : 14 PS + 12 MS = 26 élèves (1 départ en PS cette semaine)

Classe 2 : 26 MS

Classe 3 : 23 GS (1 arrivée dans la semaine)

Classe 4 : 24 GS

Classe 5 : 26 PS

École : 125 élèves dont 40 Petits, 38 Moyens et 48 Grands.

Il y a déjà eu des départs et des arrivées depuis la rentrée. La moyenne de classe est de 25. Demande par Fabienne Delaître à la mairie des perspectives pour la rentrée 2021 (enfants nés en 2018) pour la préparation de la carte scolaire avant le 10 novembre : les chiffres mairie sont de 35 pour le moment. Bien sûr ce chiffre ne représente pas la réalité de la rentrée 2021.

Approbation du règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'école prend appui sur le règlement départemental tout en ne conservant que les dispositions directement utiles à la vie quotidienne de l'école. Ce règlement est disponible en ligne sur le site de l'inspection académique (mise à jour le 23/06/2020).

Présentation de la charte de la laïcité et de la charte informatique « adulte ».

Lecture du règlement proposé.

Vote : le règlement intérieur est approuvé à 11 voix pour et 0 voix contre.

Sécurité / Interventions de la Mairie (travaux, parc informatique et utilisation des cars...) ainsi que budget 2021 :

Deux PPMS distincts : un pour les risques majeurs, un pour l'attentat-intrusion. Présentation des documents.

Ils renferment toutes les procédures inhérentes à chaque risque, les différents scénarios, les informations concernant l'école et les élèves.

Exercices réalisés depuis la rentrée :

Exercice incendie le lundi 21 septembre.

Exercice séisme le jeudi 24 septembre.

Exercice attentat/intrusion le jeudi 8 octobre.

Les signaux d'alerte ne sont pas les mêmes pour chaque exercice sauf pour l'intrusion et la mise à l'abri/confinement.

Cela reste une préoccupation et nous rappelons qu'il serait préférable d'opter pour un signal visuel en ce qui concerne l'intrusion. Les enseignantes ont une télécommande dans chaque classe pour déclencher cette alarme intrusion et nous parvenons à rester cachés et silencieux pendant l'exercice.

Des exercices ont également été réalisés sur le temps périscolaire (cantine et garderie du soir).

D'autres exercices seront programmés dans l'année (incendie, inondation).

Jusqu'à aujourd'hui, les travaux étaient demandés par la directrice par mail à Anaïs Dupuis qui les transmettait à Jean-François LHOPITAL qui les transmettait ensuite aux services techniques. Les délais pour changer une ampoule pouvaient être longs et la directrice n'était pas toujours informée du suivi des travaux. Dorénavant le circuit de transfert des tickets sera raccourci. Monsieur Bijaoui propose que la directrice lui envoie un mail directement pour faire part des demandes qui n'aboutissent pas ou pas assez rapidement.

Une société extérieure est intervenue pendant les vacances pour transformer le portail en portail coulissant à l'entrée de l'école. Les accès seront ainsi facilités. Les canisses de la cour très abîmées seront remplacées par une toile perforée, matériau beaucoup plus résistant aux intempéries.

Le budget mairie comprend des dotations (sports, manuels, mobilier...) et les transports en bus (une demi-journée par classe de septembre à décembre et 2 demi-journées de janvier à juin, hors natation). Quelles évolutions du budget pour 2021 ? Il devrait être assez constant.

Demandes informatiques : peu de demandes pour cette année, juste un PC portable pour la classe de Fabienne Delaître.

Suggestion d'amélioration pour optimiser la communication entre les différents acteurs de l'école : utilisation de l'application Kidscare à étudier.

Point sur le projet d'école et informations sur les actions pédagogiques de l'année

Le projet d'école définit les objectifs de l'école pour 3 ans. Le projet « Ambition 2024 » est à rendre avant le 12 novembre à l'inspectrice de circonscription et sera présenté lors d'un Conseil d'école extraordinaire avant le 18 décembre.

Actions pédagogiques 2020-2021 :

Décloisonnements en arts plastiques pour décorer notre salle d'accueil : un pour Noël et un pour le printemps. Les enfants seront mélangés et travaillerons avec une enseignante et une ATSEM sur chaque projet pendant une heure. Si nous maintenons ces décloisonnements, cela sera dans le respect du non-brassage des deux groupes d'élèves depuis la rentrée d'octobre.

Cycle cirque (8 séances) pour les 2 classes de GS et GS au premier trimestre.

Les enseignantes inviteront les parents à des **petits déjeuners** au mois de décembre et au mois de juin si cela est possible.

Nous participons aux **volets de Noël** organisés par la ville de Biot : volets de l'Avent sur le thème de Noël encore cette année.

Le **spectacle de Noël** (spectacle interactif en chansons) aura lieu le jeudi 17 décembre. Il y aura un goûter de Noël et la venue du Père Noël est prévue.

Un **rallye-math** sera organisé en mars/avril sous forme de décloisonnement 5 matinées pendant 5 semaines (si cela est possible).

Des **sorties médiathèque** sont régulièrement organisées à la demande des enseignantes ou sur proposition de l'équipe de la médiathèque. L'équipe de la médiathèque réfléchit à remplacer les visites de classes prévues avant les vacances par des séances en visioconférence ou par la venue des intervenants à l'école.

Nous avons toujours pour projet de faire venir **L'Association Lou Cepoun** pour intervenir auprès de toutes les classes pour initier les enfants aux chants et aux danses folkloriques provençales et de travailler avec **l'Association L'Oseraie du Possible** et les travailleurs handicapés de l'ESAT de Grasse. Rien n'est programmé pour le moment.

Les **sorties de fin d'années** ne sont pas encore organisées mais certaines classes feraient avec plaisir une visite à l'équipe de la ferme pédagogique Terre de Soleil à Saint Cézaire.

Nous prévoyons un **spectacle de fin d'année** au théâtre de verdure. La date du mardi 15 juin reste à confirmer (APE/Événementiel).

Kermesse : projetée par l'APE si cela est possible.

Point coopérative scolaire 2019-2020 et perspectives 2020-2021 :

Chaque classe finance ses projets (cuisine, plantations, jeux pédagogiques...) avec les adhésions des parents.

Les fonds de la coopérative centrale proviennent de la vente des photos scolaires (venue de la photographe le 24 novembre) et des dons de l'APE.

Voici dépenses en cours ou à envisager :

- L'adhésion à l'OCCE (assurance de l'école) environ 330 euros
- Les cadeaux de Noël et les pochettes cadeaux pour les enfants ont été commandés.
- Le café et les viennoiseries pour les petits déjeuners avec les parents (environ 300 euros),
- Les séances avec Patrick Rougeaud de Lou Cepoun, les séances avec l'Oseraie du possible et les sorties scolaires (montants à déterminer et à déduire du budget animation de la mairie 8,5 euros par enfant, sachant qu'une sortie à la ferme par enfant est de 8 euros),
- Les chocolats de la chasse des œufs,

Grâce aux parents d'élèves travaillant chez Bentley, nous avons obtenu un don de 10000 euros pour nous équiper en Ipads. Achat de 5 Ipads avec l'application « Je valide » pour harmoniser les progressions par niveau et nos pratiques, faire participer les élèves à l'évaluation de leur travail, obtenir un gain de papier et de temps pour faire les carnets de réussite. Ce budget n'ayant pas été totalement utilisé, nous envisageons de continuer à équiper la cour de récréation, d'envisager des sorties et de faire venir plus d'intervenants dans l'école.

Questions diverses

Clôture de la séance à 20 h 30.

Fait à Biot, le 3 novembre 2020.

Le Président

du Conseil d'Ecole : Fabienne DELAÎTRE



Le Secrétaire

de séance : Nathalie MURIALDO



